



AVIS est par la présente donné que le conseil municipal statuera sur une demande de dérogations mineures au *Règlement de zonage 1101*, lors de la séance ordinaire qui aura lieu le **18 avril 2023** à la salle du conseil située au 1580, chemin du Fer-à-Cheval à Sainte-Julie à 19 h 30. Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

DEMANDE N° 23-01 : 528, rue des Capucines – Zone H-217

Cette demande a pour but d'autoriser :

- L'implantation d'un garage détaché à 0,78 mètre de la limite latérale gauche de terrain, plutôt qu'un mètre, tel que prescrit par l'article 4.2.2.3 du *Règlement de zonage 1101*.

Cet immeuble porte le numéro de lot 5 880 476 du Cadastre du Québec.

DEMANDE N° 23-02 : 1801-1805, rue Nobel – Zone I-102

Cette demande a pour but d'autoriser :

- L'aménagement d'une allée d'accès (sur la rue Lavoisier) d'une largeur de 31,5 mètres plutôt que 15 mètres maximum, tel que prescrit au tableau 5.12 de l'article 5.6.4.3 du *Règlement de zonage 1101*;
- L'aménagement d'une allée de circulation (à la limite latérale gauche) d'une largeur de 4,3 mètres, plutôt que 7 mètres maximum, tel que prescrit au tableau 5.13 de l'article 5.6.4.3 du *Règlement de zonage 1101*;
- L'aménagement d'une aire de manœuvre de la nouvelle zone de chargement et déchargement (marge latérale gauche) d'une largeur de 2,8 mètres, plutôt que 3 mètres, tel que prescrit à l'article 5.8.5.2 du *Règlement de zonage 1101*;
- L'aménagement d'une aire de manœuvre d'un nouveau quai de chargement et déchargement (façade arrière) qui empiète sur une allée de circulation alors que c'est interdit selon le point 5 de l'article 5.8.1 du *Règlement de zonage 1101*;
- L'aménagement d'une aire de manœuvre d'une zone de chargement et déchargement (marge latérale droite) d'une largeur de 2,6 mètres, plutôt que 3 mètres, tel que prescrit à l'article 5.8.5.2 du *Règlement de zonage 1101*;
- L'aménagement d'un total de 32 cases de stationnement, plutôt que 33 cases, tel que prescrit à l'article 5.6.3.1 du *Règlement de zonage 1101*.

Cet immeuble porte le numéro de lot 5 542 236 du Cadastre du Québec.

Le présent avis est publié conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

DONNÉ À SAINTE-JULIE, ce 29 mars 2023.

(s) Nathalie Deschesnes

Nathalie Deschesnes, avocate
Greffière